



ÉCONOMIE

City Foliz : un dispositif innovant pour relancer le commerce

Du 4 décembre au 24 janvier, , une opération « 100% pouvoir d'achat », permettra de relancer les achats de proximité et lancer les fêtes de fin d'année, période cruciale pour les commerçants durant laquelle plus d'un quart du chiffre d'affaires de l'année est en moyenne réalisé.

Publié le 30 novembre 2020

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault inscrit le territoire dans le dispositif régional numérique « City Foliz » lancé par la Région, le Département et la CCI à hauteur de 25 000 €.

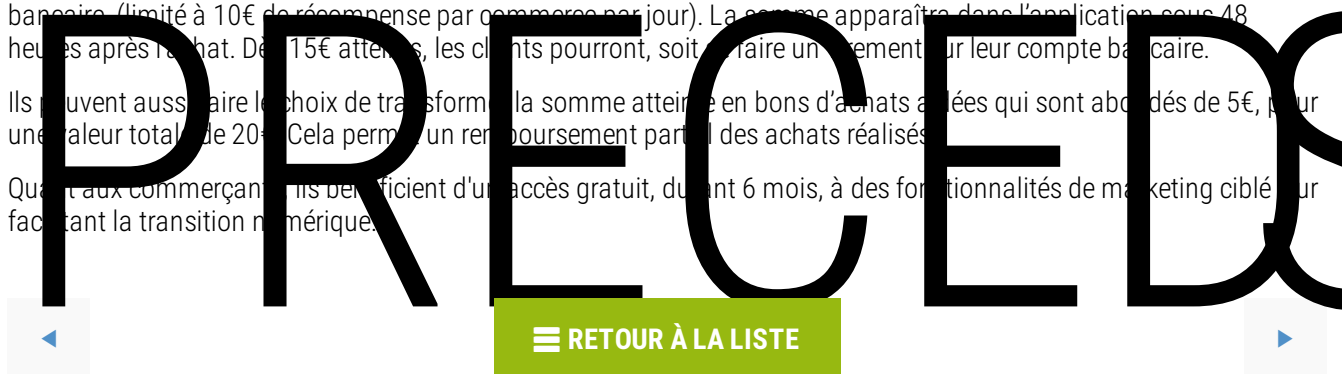
Comment ça marche côté consommateur ?


Pour bénéficier de ce dispositif, les consommateurs doivent télécharger l'application sécurisée "KEETIZ" puis y connecter leur compte bancaire (indispensable pour procéder aux remboursements). Ils pourront ensuite consommer chez les commerçants et artisans de l'Hérault participant à l'opération (liste disponible sur l'application).

Ces achats leur permettront de cagnotter 20% sur l'application et d'encaisser dès 15€ atteints sur leur compte bancaire (limité à 10€ de récompense par commerce par jour). La somme apparaît dans l'application sous 48 heures après le achat. Dès 15€ atteints, les clients pourront, soit faire un virement sur leur compte bancaire.

Ils peuvent aussi faire le choix de transformer la somme atteinte en bons d'achats attribués qui sont accordés de 5€, pour une valeur totale de 20€. Cela permet un remboursement partiel des achats réalisés.


Quant aux commerçants, ils bénéficient d'un accès gratuit, durant 6 mois, à des fonctionnalités de marketing ciblé pour faciliter la transition numérique.



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

